



Comité Régional Auvergne / Rhône-Alpes
Comité de Haute-Loire de la FFPJP
9 Rue des Moulins - 43000 LE PUY EN VELAY - Tél. : 04.71.09.10.82
E-mail : cd43@petanque.fr - Site Internet : www.petanque43.fr/

Compte Rendu de la réunion du Lundi 03 Février 2025

Présent(e)s	Excusé(e)s	Absent(e)s
<u>Mesdames :</u> Corinne ALLARY		Valérie BERTRAND
<u>Messieurs :</u> Didier ALLIROL Jean Charles BEJARANO Michel BERNARD Henri BLANC Lionel DECROCK Pascal GREGOIRE Pascal LAURENT Eric MATHELET François MONIER	Alain AUDRAS	

ORDRE DU JOUR :

- Introduction du Président
- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- Congrès Régional 2024 à Vichy
- Congrès National 2024 à Belfort
- Informations diverses
- Point trésorerie
- Retour sur le bol d'or féminin
- Commission des Jeunes
- Commission des Vétérans
- Commission Coupe de la Haute-Loire et Challenge du Comité
- Commission Coupe de France
- Commission d'arbitrage
- Commission communication
- Délégations aux tables de marques 2025
- Questions diverses

Heure du début de la réunion : 14h30

➤ Introduction du président :

Le Président excuse Alain AUDRAS pour son absence à cette réunion.

Le Président rappelle que les décisions ne sont pas prises par un seul membre.

Les règlements ne sont pas à modifier par un seul membre, et s'il y a une modification à apporter, il faut la faire valider par la commission correspondante, puis par le CODIR. Il faut ensuite la faire approuver au congrès.

Nous ne pouvons pas tous répondre aux mails envoyés, au quotidien, nous sommes tous bénévoles et avons une vie professionnelle et privée.

Le règlement de la Coupe de Haute Loire et du Challenge du Comite est à mettre à jour en fonction des annonces effectuées lors du congrès du 16 novembre 2024.

Le règlement du CDC Vétéran est également à mettre à jour en fonction des annonces effectuées lors du dernier congrès.

➤ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Une observation est faite concernant la commission de discipline, l'ancien responsable, Nicolas ROUSSET n'a pas de licence à ce jour. Il ne peut donc pas présider cette commission. Il ne reste que 2 membres actuels, c'est donc Henri BLANC qui en sera le responsable. Il faut trouver des membres extérieurs pour étoffer cette commission.

Pour le reste, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

➤ Congrès Régional 2024 à Vichy :

François MONIER étant retenu par ses obligations professionnelles, c'est Corinne ALLARY qui a représenté le CD 43. L'élection du nouveau Comité Régional a eu lieu. C'est la liste sortante de Pascal CHIRAND qui a été réélue, puisqu'une seule liste était présentée. Valérie BERTRAND, seule candidate de notre département, est la seule licenciée du CD 43 à être élue au Comité Régional.

Le compte rendu de l'assemblée du congrès du Comité Régional nous sera transmis par François, dès sa parution. La revue, Planète Boule, nous a été proposée. Une redevance, par clubs était demandée. Le CD43, ainsi que Le Puy de Dôme, n'ont pas été d'accord pour participer financièrement. Peu de clubs adhéraient à cette revue. La question sera posée aux clubs lors du Congrès Départemental 2025.

Le nombre de qualifiés Départementaux aux Championnats Régionaux n'a pas changé par rapport à 2024. Il y aura 3 équipes qualifiées par catégorie en masculin et 2 qualifiées par catégorie en féminin et en tripléte jeu provençal. Pour les compétitions où notre CD a deux places, la petite finale sera effectuée pour déterminer la deuxième équipe qualifiée pour le championnat régional.

Les championnats régionaux se dérouleront les 29-30-31 mai et 1^{er} juin à PIERREFORT (15), les 24 et 25 mai à ST ROMANS (38) et les 7-8-9 juin à ROMANS (26).

➤ Congrès National 2024 à Belfort :

Notre comité n'a pas été représenté lors de ce congrès.

La liste emmenée par le Président sortant, Michel LEBOT, a été largement réélu avec 75% des voix.

➤ Informations diverses :

- Le Président a inscrit début décembre une équipe par catégorie à chaque Championnat de France pour 2025 sauf pour le championnat doublette Jeu Provençal car nous ne faisons pas de championnat départemental dans cette catégorie. Ces inscriptions doivent normalement être envoyées à la Fédé début novembre. Cela n'avait pas été fait.

- Une formation, organisée par le Comité Régional, pour la gestion des tables de marque aura lieu à Clermont-Ferrand les 22 et 23 février 2025. Le CD 43 enverra 4 candidats (Pascal LAURENT, Alain AUDRAS, Lionel DECROCK et Eric MATHELET). Pour cette formation, les 4 candidats feront du covoiturage. Les frais de déplacement, d'hôtellerie et de restauration seront pris en charge par le CD 43. Corinne ALLARY souhaite également participer à cette formation, mais les dates ne lui correspondent pas. Elle fera une formation en fin d'année. Le CD43 prend également à sa charge les frais d'inscription à cette formation de 60€ par candidat.

- Les réservations hôtelières pour les Championnats de France 2025 sont en cours.

➤ Point Trésorerie :

Nous avons eu un rendez-vous le 13 décembre 2024 au Crédit Agricole. 3 personnes ont la signature sur le compte. Il s'agit du Président François MONIER, du Trésorier Pascal GREGOIRE, et du trésorier adjoint Henri BLANC.

Le trésorier, avec l'aide de Charline TROMPETER (membre extérieur de la commission des finances) a bien avancé sur la gestion des comptes arrêté depuis fin septembre 2024 par l'ancien trésorier. L'exercice arrêté au 25 septembre 2024 donnait un solde positif d'environ 25000€. Après saisie et paiement des factures d'octobre, le solde de clôture de l'exercice au 31 octobre 2024 est d'environ 7000€. Cependant ce chiffre n'est pas exact. En effet, des factures concernant l'exercice 2023/2024 n'ont pas été enregistrées ni payées (environ 4250€). Il s'agit de notes de frais de déplacements des anciens membres du CODIR (payés par chèque par l'ancienne Présidente lors de la réunion du 04 novembre 2024, du salaire de notre secrétaire administratif et de notre loyer). Il y a également eu des chèques émis par l'ancienne Présidente, à son ordre personnel, concernant ses notes de frais de juin à novembre 2024 pour un montant avoisinant 1000€. Ses derniers chèques ont été émis après le congrès départemental du 16 novembre 2024. L'exercice 2023/2024, une fois clôturé donne un solde positif d'environ 2700€.

A ce jour, plus de 3000 licences ont été délivré pour un montant avoisinant les 100 000€.

Pour l'exercice en cours, si cela est nécessaire, nous ferons appel à un expert-comptable pour la clôture de notre bilan.

➤ Retour sur le Bol d'Or féminin :

Nous avons obtenu de très bons échos de la part des joueuses (50 triplètes participantes). La formule était intense, mais très appréciée. Il y a un cependant eu un petit problème malgré tout. En effet, seulement deux sanitaires pour 150 compétitrices, cela s'avère insuffisant. Ce problème est récurrent dans de nombreuses compétitions. La partie intendance gérée par le club de Bellevue-La-montagne a été appréciée. Les repas en cours de compétition étaient bons et corrects (environ 100 repas confectionnés).

Le CD43 avait indemnisé cette compétition pour 1060€. Il y a eu des lots pour les 12 premières équipes. Toutes les équipes participantes ont également eu des tickets boissons dans leur enveloppe.

Résultats : 3 équipes sont qualifiées pour le Bol d'Or Régional qui aura lieu à Aurillac (15) le dimanche 16 mars 2025.

1° Betty CHAUSSAT, Christiane OLIVEIRA ET Terry JULIEN-PAGES du club de Vals

2° Suzanne GREGOIRE, Danny POURCHON-CHABANON de Vieille Brioude associées à Carole VOUT de Vals

3° Yolande CHOULAT, Mélissa CARLIER de Craponne associées à Emilie DURANTHON de Riotord
Pour cette compétition régionale, une indemnité de 50€, par joueuse, sera attribuée et donnée sur place par Pascal GREGOIRE qui sera le délégué du CD43.

➤ Commission des Jeunes :

Le 13 janvier 2025, a eu lieu une réunion avec Christophe ARSAC (CTFR) et Michèle MERCIER (responsable des jeunes au Comité Régional AURA) où ont participé Michel BERNARD (Responsable de la commission départementale), Alexandre HUSSON-TOURNUS, Jean Louis BISSUEL, Dimitri CHIRON et Stéphane ROBIN qui sont les 4 responsables de nos 4 écoles de pétanque sur le 43.

3 écoles de pétanque ont été labellisé (2 étoiles pour Yssingaux, 1 étoile pour Le Puy Ecole de pétanque et 1 étoile pour La Chapelle d'Aurec).

Le Comité Régional souhaite la création d'une Equipe Technique Départementale (ETD) pour donner des projets associatifs dans notre département.

Le championnat départemental doublettes jeunes aura lieu le dimanche 23 mars 2025 à la Halle des Orgues à 13h30.

Le championnat départemental tripléte jeune aura lieu à Massot le dimanche 13 avril 2025 à 13h30.

Le championnat Tête à Tête jeunes aura lieu le dimanche 19 octobre 2025 à la Halle des Orgues à 13h30.

Le CDC jeunes aura lieu le 22 juin (la date restant à confirmer).

Concernant le championnat de Tir de précision, le matériel existant en possession du CD43 à disparu pendant le mandat précédent. Il nous faudra peut-être en racheter pour le futur. Ce championnat monopolise plusieurs arbitres et délégués, ce qui est très contraignant. Les joueurs sont convoqués pour une séance d'environ 20mn après tirage au sort et demande beaucoup de temps d'attente. Il ne sera pas prévu en 2025.

Le budget de la commission jeune pour cette année sera d'environ 1700€.

➤ Commission des Vétérans :

La commission vétérans se réunira le 19 février 2025 pour le tirage au sort des poules par division. 125 équipes se sont inscrites pour cette saison.

Les champions doublettes vétérans 2023 et 2024 n'ayant pas pu participer aux championnats du monde 2025 à Dijon, comme cela était prévu, seront récompensés à hauteur de 150€ par joueur.

➤ Commission Coupe de la Haute-Loire et Challenge du Comité :

Didier ALLIROL nous informe que 200 équipes sont inscrites pour cette année en Coupe de la Haute-Loire. Il s'agit d'un nouveau record. Le tirage aura lieu courant février, une fois que les coordonnées des capitaines seront mises à jour informatiquement. Le tirage du 1^{er} tour sera effectué par secteur.

➤ Commission Coupe de FRANCE :

Alain AUDRAS nous informe que 36 sociétés sont engagées pour la Coupe de France des Clubs pour cette année. Il s'agit également d'un nouveau record.

Le tirage aura lieu la semaine prochaine par la commission. Les premiers et deuxièmes tours se dérouleront le dimanche 2 mars 2025 dans des structures couvertes (Boulodrome d'Yssingaux + Halle des Orgues). Le 3^{ème} tour se déroulera sur le terrain du premier nommé avec pour date butoir le dimanche 20 avril 2025. Le 4^{ème} et dernier tour départemental se déroulera sur le terrain du premier nommé avec pour date butoir le dimanche 22 juin 2025. Le CD43 aura 4 clubs qualifiés pour le 1^{er} tour de zone de fin septembre 2025.

➤ Commission d'arbitrage :

Tous les qualificatifs et championnats 2025 sont couverts par un arbitre.

90% des concours au calendrier seront couverts par un arbitre. Seuls la plupart des concours vétérans se déroulant en semaine ne seront pas couverts par un arbitre. Alain AUDRAS enverra un mail aux clubs qui n'auront pas d'arbitre pour couvrir leur concours.

André SAGNOL passe son examen d'arbitrage le 22 et 23 février à Lyon. Il lui sera attribué une indemnité forfaitaire pour les frais de 185€ pour ce week-end. A la suite de sa formation théorique, il sera en formation pratique, en doublon (non rémunéré) pendant 6 mois, avec un autre arbitre, jusqu'au National du Puy en Velay au mois d'août.

➤ Commission communication

Eric MATHELET, responsable de la communication, nous informe sur la création du nouveau site. Nouvelle appellation : (petanque43.fr). Il a fallu reprendre contact avec le responsable, Claude STIRMEL, ancien élu à la FFPJP, puisque Valérie BERTRAND ne nous a pas donné les codes.

Coût du site : 130€ pour l'ouverture et 130€ pour la mise à jour + environ 350€ pour la gestion et la mise à jour des informations. Les éléments demandés pour la mise à jour du site seront donnés au fur et à mesure de la saison (tirages, résultats, photos, ...). Les règlements existants seront portés sur le site. Le calendrier officiel sera également mis en ligne. Pour l'instant les éléments seront mis sur site par Claude STIRMEL, et par la suite il faudra déterminer 2 personnes qui pourront le mettre à jour. Eric MATHELET et François MONIER seront les interlocuteurs de Claude STIRMEL.

Pour la page Facebook du Comité, elle était la propriété de Valérie BERTRAND, il faudra recréer une nouvelle page. Eric MATHELET s'en chargera ultérieurement.

➤ Délégation aux tables de marques 2025 :

Toutes les tables de marques ont été prises par un membre du comité. Pour leur première fois, certains membres seront en doublon.

➤ Questions diverses :

Un courrier a été adressé à Valérie BERTRAND le 21 janvier 2025 afin de lui demander des justificatifs sur les chèques émis par elle même à son ordre personnel concernant ses dernières notes de frais. Dans l'attente de sa réponse et de ses explications, nous avons décidé de ne pas lui délivrer sa licence.

Nous venons de recevoir sa réponse aujourd'hui. Elle nous explique que le comité lui versait la somme mensuelle de 100€ pour divers frais de déplacement entre son domicile et le comité ou vers des prestataires de services (Super U, Sport 2000, la Poste, le Progrès) ou pour diverses réunions au CDOS ou autres. Ce forfait de 100€ n'était connu de personne parmi les membres du comité précédent sauf de l'ancien trésorier d'après les propos de Valérie BERTRAND.

Après un tour de table, nous décidons que Valérie BERTRAND nous a apporté en partie des réponses à notre courrier. Nous décidons donc de tourner la page et préférons conserver notre énergie pour tous les travaux à venir pour la bonne marche du comité.

Le Président a envoyé courant février un courrier à Valérie BERTRAND concernant notre décision et en lui informant que nous débloquons sa licence.

Herman prendra des congés du 1^{er} au 17 avril 2025 inclus. Nous ne pouvons que constater cela car l'accord avait été pris avec Valérie BERTRAND début novembre 2024. Pendant cette période, plusieurs membres du CODIR tiendront des permanences au siège du comité afin de pallier à son absence. Le Président effectuera donc les tirages des qualificatifs doublette mixte et triplète vétérans.

La tenue des membres du Comité est à renouveler. Un devis sera demandé. Corinne ALLARY se charge de cette tâche auprès du magasin Cosmopolite. Elle se charge également de faire établir un devis avec Sport 2000 pour l'habillement pour les championnats de France.

Heure de fin de la réunion : 19h30

Fait au Puy en Velay le 03 Février 2025

Le Secrétaire Général
Jean Charles BEJARANO



Le Président
François MONIER

